



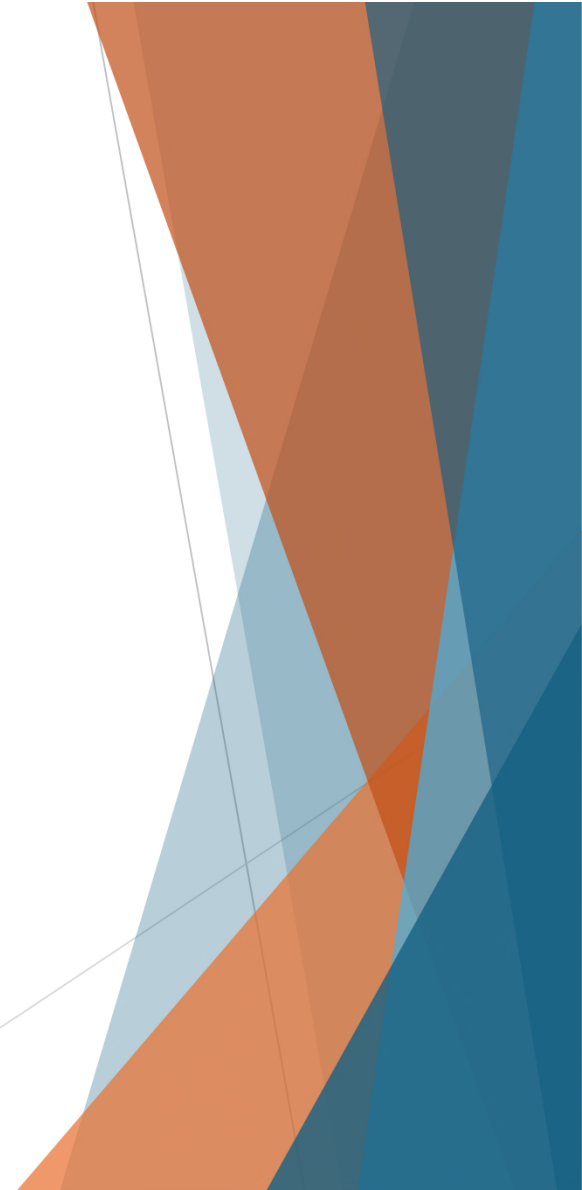
Séance ordinaire
du 24 août 2026

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026

4. Rapport d'activités du conseil



4.1

Administration et développement



4.1.1

Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 7 juillet au 24 août 2026

LISTE DES COMPTES - VILLE	
Total	
du 07-07 au 24-08-2026	1 253 356.00 \$
GRAND TOTAL	1 253 356.00 \$





4.1.2

Octroi d'un mandat à l'entreprise Services de Personnel Saguenay Inc. – Recrutement pour le poste d'intervenant – intervenante aquatique

- Besoin de ressources qualifiées pour assurer les activités et services aquatiques offerts à la population
- Défi de recrutement identifié afin d'assurer la continuité, la qualité et le développement des services aquatiques
- Contexte de rareté de main-d'œuvre dans le domaine des loisirs et des activités aquatiques
- Réception d'une offre de services de Services de Personnel Saguenay Inc. datée du 21 juillet 2026 de l'accompagnement au recrutement pour le poste d'intervenant aquatique
- Coût du mandat : 350 \$ plus les taxes applicables
- Advenant l'embauche d'une personne par l'entremise de l'entreprise, le coût total du mandat sera de 6 220,76 \$ plus les taxes applicables

4.1.3 Résiliation du contrat accordé à l'entreprise Gachett inc. dans le cadre des stratégies d'attractivité et de tourisme

- Mandat à Gachett inc. pour la production de contenus photo et vidéo destinés aux stratégies d'attractivité et de tourisme de la Ville
- Plusieurs changements organisationnels sont survenus au sein de l'administration municipale. La Ville ne dispose actuellement pas des ressources nécessaires pour assurer l'encadrement et l'accompagnement requis à la réalisation du mandat
- Le *Code civil du Québec* permet au client de résilier un contrat de services de façon unilatérale sous certaines conditions
- La résiliation sera effectuée conformément aux dispositions applicables du *Code civil du Québec*



4.1.4

Autorisation de travaux à l'Association du 13^e Chemin en vertu du *Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés*



L'Association des propriétaires du 13^e Chemin souhaite utiliser le fonds réservé aux travaux majeurs prévu au Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés



Les travaux consistent à de l'asphaltage d'une partie du 13^e Chemin et le coût des travaux est de **12 532,28 \$**, taxes incluses



L'Association dispose actuellement d'un solde de **35 091 \$** dans son fonds de travaux majeurs



La Ville autorise le versement de **12 532,28 \$** pour la réalisation des travaux



Le versement demeure conditionnel à la production annuelle des rapports détaillés des revenus et dépenses d'entretien du chemin privé

4.1.5

Nomination d'un représentant au sein du comité Équité, diversité et inclusion

Amélioration continue de ses pratiques en équité, diversité et inclusion (EDI)

Un comité de travail a déjà été mis en place afin de soutenir la réflexion et les actions en matière d'EDI

Un mandat d'accompagnement et de création du comité EDI a été confié à Jérôme Pruneau et Valérie Mvogo Balla

Afin d'assurer une représentation du conseil municipal, un représentant élu est nommé au sein du comité

Nomination de M. Hervey Tremblay à titre de représentant élu sur le comité **Équité, diversité et inclusion (EDI)**

4.1.6

Octroi d'un contrat à Evolia (MC) - Acquisition d'un logiciel pour gestion des horaires, feuilles de temps et système de paie

La Ville souhaite améliorer la gestion des horaires, des feuilles de temps et du traitement de la paie

La solution proposée par Evolia (MC) répond aux besoins de l'organisation

- Frais uniques d'implantation de 1 000 \$ plus les taxes applicables
- Abonnement mensuel de 4,50 \$ / employé plus les taxes applicables

Le logiciel permettra une gestion plus efficace des ressources et des processus administratifs



4.1.7

Réception de fin d'emploi – M. Maxime Fleury au poste de journalier-opérateur

Réception d'une fin d'emploi de M. Maxime Fleury de son poste de journalier-opérateur, dont la date de départ était le 17 août 2026

Les membres du conseil municipal le remercient pour le travail accompli au cours de son emploi au sein de la municipalité et lui souhaitent tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions

4.1.8

Dépôt d'une demande de subvention

Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)

Autorisation du dépôt d'une demande au PAFFSR pour un projet de sécurité routière

Projet évalué à 87 400 \$ taxes incluses avec une aide financière demandée de 63 664 \$

Engagement de la Ville à respecter les modalités du programme ainsi que les lois et règlements en vigueur

Autorisation donnée à M. Tomy Dufour de signer tout document ou entente

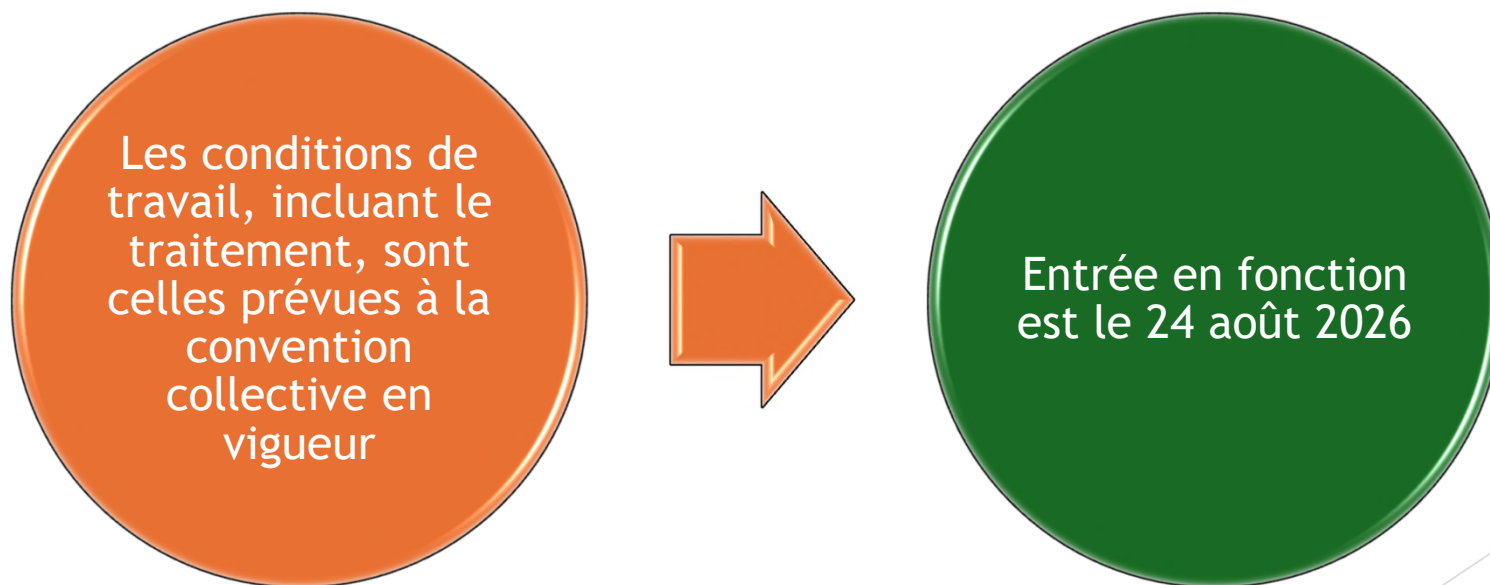
4.1.9

**Autorisation de
signataires -
Entente à intervenir
avec M^{me} Sabrina
Tremblay -
Affectation
temporaire à
certaines
responsabilités
d'intervenante en
gestion aquatique**

M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale, et M. Hervey Tremblay, conseiller municipal sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684 et M^{me} Sabrina Tremblay

4.1.10

Embauche de M^{me} Rachel Forget à titre de journalière opératrice – Poste régulier à temps plein





4.2 Gestion du territoire

4.2.1

Adoption du Règlement n° 363-2026 abrogeant et remplaçant le Règlement n° 326-2024 relatif à la conformité des installations septiques résidentielles sur le territoire de la ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

Les modifications proposées visent à:

- Donner la possibilité aux propriétaires visés par une inspection de la refuser, moyennant un engagement formel à procéder sur une base volontaire au remplacement de leur installation sanitaire
- Renforcer et préciser les pouvoirs d'inspection des intervenants municipaux sur le terrain (inspecteur et professionnel mandaté par la Ville)
- Préciser les recours de la Ville en cas d'infraction au règlement

4.2.2

**Vente de terrain résidentiel à M^{me} Lorianne Werner et
M. Justin Harvey – 69, rue Émilia-Haddad-Gimaïel**

Superficie de 610,2 m²

59 113,80 \$ plus les taxes
applicables

Lot 6 704 280





4.2.3

Vente de terrain résidentiel à
M^{me} Élisabeth Laroche – 61, rue
Émilia-Haddad-Gimaïel

Superficie de 610,2 m²

59 113,80 \$ plus les taxes
applicables

Lot 6 704 282

4.2.4

**Vente de terrain résidentiel
à M^{me} Isabelle David et
M. Danny Fortin – 57, rue
Émilia-Haddad-Gimaïel**

Superficie de 610,2 m²

**59 113,74 \$ plus les taxes
applicables**

Lot 6 704 283



4.2.5

Vente de terrain résidentiel à M. Jérémy Tessier-Gauthier et M. Éric Gauthier – 520, rue des Prés

Superficie de 1 318,3 m²

60 308,27 \$ plus les taxes applicables

Lot 5 494 294



Image : Dessins Drummond

4.2.6

Acceptation de l'avenant # 1 à l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Lac-Saint- Jean-Est

- ❖ L'avenant vise à bonifier l'offre de services en ajoutant des services-conseils en gestion des eaux potables et usées
- ❖ Cette bonification est rendue possible grâce à une aide financière obtenue dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) pour la collaboration intermunicipale
- ❖ La MRC a procédé à l'embauche d'un ingénieur spécialisé en gestion des eaux afin d'offrir cette nouvelle expertise aux municipalités participantes
- ❖ M. André Fortin, maire ainsi que Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale sont autorisés à signer l'avenant

4.2.7

Autorisation d'un signataire – Directives de changement n° MT-C01 à MT-C19 dans le cadre des travaux du développement résidentiel 2025 – Appropriation au Règlement d'emprunt n° 344-2025

Autorisation accordée à M. Tomy Dufour, directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu, pour signer les directives de changement MT-C01 à MT-C19

Valeur totale des modifications : **121 609,93 \$ plus les taxes applicables**

Dépense financée à même le Règlement d'emprunt n° 344-2025

4.2.8

Octroi d'un contrat à
l'entreprise Dufresne
Asphalte (9321-5911
Québec inc.) - Pavage de
diverses rues du
territoire – Appropriation
au Règlement d'emprunt
359-2026

101 760 \$ plus les
taxes applicables



Appropriation au
Règlement d'emprunt
n° 359-2026

4.2.9

**Octroi d'un contrat
à Lachance**

Asphalte (1987) inc.

**- Pavage de
diverses rues du
territoire –**

**Appropriation au
Fonds Carrière et
Sablière**



48 850 \$ plus les taxes
applicables



Appropriation au Fonds
Carrière et Sablière

4.2.10

Adoption du rapport hydrogéologique final concernant la caractérisation des conditions hydrogéologiques dans le secteur des puits de production d'eau potable déposé par la firme Expert-conseil AquaTer-Eau inc. (N/D ATE-25429-01)

Un avis de non-consommation de l'eau potable a été publié le 25 janvier 2025

La Ville a mandaté la firme Experts-Conseils AquaTer-Eau inc. afin de caractériser les conditions hydrogéologiques dans le secteur des puits de production d'eau potable

Ce rapport constitue un outil de référence important pour orienter les décisions futures visant la protection et la gestion durable de la ressource en eau potable

Le rapport sera rendu accessible à la population par sa publication sur le site Web de la Ville

- ▶ Demande auprès de la CPTAQ pour l'acquisition d'une parcelle de 856 m² située sur le lot 5 492 638
- ▶ Acquisition visant à régulariser un empiètement de l'accès à sa propriété agricole existant avant l'entrée en vigueur de la LPTAAQ
- ▶ La propriété est utilisée exclusivement à des fins agricoles et aucun changement d'usage n'est prévu
- ▶ La superficie visée n'entraîne aucun impact négatif additionnel sur la pratique de l'agriculture
- ▶ Le projet ne peut être réalisé à l'extérieur de la zone agricole et respecte la réglementation municipale
- ▶ Recommandation à la CPTAQ d'autoriser la demande d'acquisition de terrain formulé

4.2.11
Demande d'appui à la
commission de
protection du
territoire agricole du
Québec - M. Michel
Villeneuve sur le lot 5
492 638

4.2.12

**Octroi de contrat à Sel
Warwick inc.-
Acquisition de sel à
déglacer**

Deux fournisseurs ont été sollicités pour
l'achat de 200 tonnes de sel de déglaçage

Sel Warwick: 134 \$ la tonne,
plus les taxes - Livraison
incluse

Mines Seleine (Division de Sel
Windsor Ltée) : 137 \$ plus les
taxes - Livraison non incluse



**Octroi à Sel Warwick inc. pour un montant
de 26 800 \$ plus les taxes applicables**

4.2.13 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Soutien - Travaux d'amélioration sur la route des Laurentides et du chemin du Lac Skein

- ▶ Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour la réalisation de travaux sur le réseau routier municipal
- ▶ Confirmation de l'engagement de la Ville à respecter les modalités et exigences du programme. Les travaux visés sont admissibles et concernent des routes sous l'autorité de la Ville
- ▶ L'aide financière sera calculée à partir de l'estimation détaillée du coût des travaux
- ▶ Désignation de M. Tomy Dufour, directeur des travaux publics, à titre de chargé de projet et représentant de la Ville auprès du Ministère
- ▶ Autorisation accordée à M. Tomy Dufour pour signer tout document ou entente liés à la demande d'aide financière, incluant la convention d'aide financière, lorsque requise

4.2.14

Octroi d'un contrat à l'entreprise SPO Électrique inc. pour la réalisation des correctifs obligatoires identifiés au rapport de la FQM Assurances

Recommandations et correctifs obligatoires identifiés lors de l'inspection des installations électriques municipales réalisée par la FQM Assurances

Des travaux sont requis afin d'assurer la conformité et la sécurité des installations électriques municipales

Octroi du contrat à SPO Électrique inc.

13 910 \$ plus les taxes applicables

4.2.15

Libération conditionnelle des sommes retenues et acceptation d'un cautionnement d'entretien - Travaux de pavage – Résolution 081.04.2025

- ▶ Autorisation de libérer les sommes retenues au contrat de réfection du 2^e Rang Ouest et de réfection de ponceaux, totalisant 806 434,65 \$ incluant les taxes applicables
- ▶ Acceptation du cautionnement d'entretien fourni par Excavation Boulanger afin de garantir la correction des défauts, omissions, vices et malfaçons constatés ou à constater
- ▶ Maintien intégral des droits, recours, garanties légales et contractuelles de la Ville malgré la libération des sommes, sans acceptation finale des travaux
- ▶ Libération des sommes conditionnelle à la signature d'une quittance complète et irrévocable par Excavation Boulanger et Groupe Colas Québec inc.
- ▶ M. le maire André Fortin et M. Mario Bouchard greffier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette résolution

4.2.16

Demande de reconnaissance du statut de service essentiel de Postes Canada lors des conflits de travail



Les municipalités ont plusieurs obligations légales liées à l'envoi de documents officiels aux citoyens



Les conflits de travail à Postes Canada compromettent le respect de ces obligations et la prestation des services municipaux



Le conseil demande au gouvernement du Canada de reconnaître les services de Postes Canada comme essentiels



La résolution sera transmise aux représentants gouvernementaux et aux principales organisations municipales du Québec



4.2.17

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 364-2026 ayant pour objet la création d'un programme d'aide financière pour soutenir la restauration patrimoniale sur le territoire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

- ▶ Création d'un programme d'aide financière pour soutenir la restauration et la préservation des immeubles patrimoniaux pour la période 2027-2028
- ▶ Admissibilité des bâtiments patrimoniaux construits avant 1975, protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier
- ▶ Soutien financier accordé pour certains travaux de restauration
- ▶ Analyse des demandes par le CCU et attribution des aides selon les critères du programme, les appels de projets et les budgets disponibles jusqu'au 31 décembre 2028





4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie

4.3.1

Renouvellement du contrat d'inspection et de maintenance du système d'alarme incendie de l'aréna auprès de Siemens Canada Ltée

5 472 \$ plus les taxes applicables

Trois prochaines saisons

- 2026-2027
- 2027-2028
- 2028-2029





4.3.2

Modification au contrat de concession du restaurant de l'aréna afin d'y autoriser la vente d'alcool dans un permis restaurant

- Le permis d'alcool de catégorie « Amphithéâtre » de l'aréna, délivré en 1975, a été révoqué par la Régie des alcools, des courses et des jeux
- Les règles provinciales encadrant la vente d'alcool ont évolué depuis la délivrance du permis initial
- Le conseil municipal souhaite maintenir un service de vente d'alcool à l'aréna
- Des modifications seront apportées au contrat de concession du restaurant de l'aréna afin de se conformer à la réglementation actuelle
- M. Christian Potvin est autorisé à signer les documents nécessaires pour permettre au concessionnaire d'offrir la vente de boissons alcooliques dans le cadre de ses activités de restauration



4.4. Rapport des activités du conseil

4.4.1 Représentations des activités du conseil

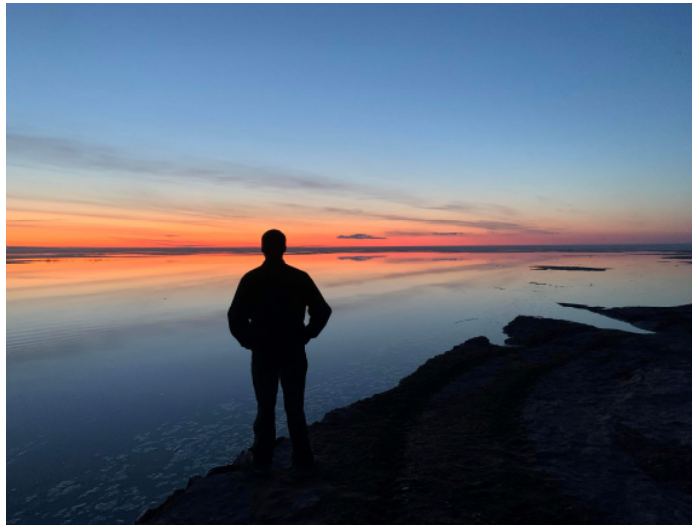


M. André Fortin, maire et les membres du conseil municipal déposent et présentent le rapport des activités du conseil

4.4.2

Représentation, dons et subventions

Aucune demande





- 5. Dépôt de la correspondance
- 6. Affaires nouvelles

6,1

Motion de remerciement et de reconnaissance – Boutique Georges Gimaïel Nouveautés

Remerciement et reconnaissance pour
112 années de présence, de
dévouement et de service à la
communauté

Reconnaissance de leur contribution
exceptionnelle à la vitalité
commerciale et économique du milieu

Expression de la gratitude du conseil
municipal pour l'héritage laissé à la
collectivité et vœux de succès pour
l'avenir à l'occasion de la fermeture de
l'entreprise



7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance

